

# L'EXPEDITION FRANCAISE EN ESPAGNE DE 1823

## OU LA CROISADE DES CENT MILLE FILS DE SAINT LOUIS

### Chapitre 1

#### L'Espagne après la Guerre d'Indépendance

Après les abdications de Charles IV, de Ferdinand VII et de ses frères, obtenues sous la pression de Napoléon au château de Marracq près de Bayonne le 3 mai 1808, Ferdinand est assigné à résidence au château de Valençay, propriété de Talleyrand.

Ferdinand et sa suite restent à Valençay jusqu'à la fin de 1813. Pendant ces 6 années passées dans le plaisir, Ferdinand ne s'intéresse pas à la lutte du peuple espagnol. Parfois, des informateurs parviennent jusqu'à lui. Il ne tente jamais de s'enfuir de Valençay pour prendre la tête de l'armée du peuple. Que ses compatriotes et sujets se battent et meurent en son nom et l'appellent *El Deseado*, ne lui importe pas.

Lorsque Ferdinand quitte Valençay, il prend enfin contact avec des Espagnols pour étudier les conditions de son retour en Espagne. Les pourparlers durent près de 5 mois.. Ferdinand ne veut rien savoir de l'évolution socio-politique qu'a connue l'Espagne pendant la guerre d'Indépendance. Une seule idée l'obsède, abolir l'oeuvre commencée par les Libéraux, éliminer ces hommes qui l'attendent et que lui, Ferdinand, hait de toute ses forces.

Pendant le court règne de Joseph Napoléon (1808-1813) un pouvoir fidèle au roi légitime, Ferdinand VII, s'est installé d'abord à Séville, puis à Cadix. La première réunion des Cortes, a lieu à Cadix le 25 septembre 1810. Elle rassemble 104 députés, qui sont élus par les Espagnols mâles de plus de 25 ans, chefs de famille ou commerçants. La majorité de ces députés, influencés par les idées de la Révolution Française, sont de tendance libérale. Très vite, les Cortes votent l'abolition de l'Inquisition, de certains impôts impopulaires, tels que le "*Vœu de Saint Jacques*"<sup>1</sup>, de quelques privilèges et surtout ils adoptent, le 19 mars 1812, une Constitution dont les articles 2 et 3 sont inacceptables pour un monarque absolu comme Ferdinand VII :

article 2 : **la Nation espagnole n'est ni ne peut être le patrimoine d'aucune famille ni d'aucun individu.**

article 3 : **la souveraineté réside essentiellement dans la Nation.**

Les députés des Cortes sont à Madrid depuis janvier 1814, et veulent contraindre Ferdinand VII à prêter serment à la Constitution, avant son entrée dans la ville. Le 2 février, ils publient un décret dont les termes vont profondément heurter Ferdinand VII et orienter sa politique :

- l'obéissance au Roi sera conditionnée par son serment de fidélité à la Constitution
- les étrangers ne pourront entrer en Espagne avec la suite du Roi
- la Régence indiquera au Roi l'itinéraire à suivre par Barcelone, Valence et Madrid, jusqu'à cette dernière ville où il prêtera serment de fidélité à la Constitution
- la Régence lui remettra le pouvoir après le serment

En tant que monarque absolu, ne tenant son pouvoir que de Dieu, Ferdinand ne peut admettre ces prétentions. Dès son entrée en Espagne par le col du Perthus, le 24 mars, il est follement acclamé par le peuple espagnol. Cet accueil s'ajoutant aux encouragements des nobles qui l'accompagnent, le persuadent aisément de casser brutalement toutes relations avec les Cortes.

---

<sup>1</sup>Un impôt millénaire, le voeu de Saint Jacques. In G.H.F. n° 43, mars 2004, par l'auteur

Ferdinand VII, depuis Valence, le 4 mai 1814, déclare “*mon intention royale est non seulement de ne pas jurer ou accepter la Constitution ni aucun décret des Cortes, mais de déclarer cette Constitution nulle et non avenue*”. Le 14 mai, le roi entre à Madrid, escorté par les troupes anglaises sous les acclamations des madrilènes.

### **Reprise du pouvoir, en mai 1814 - Le sexennat absolu**

L'Espagne qu'il retrouve est bien différente de celle qu'il a laissée en 1808. Les Cortes ont facilité le développement d'idées nouvelles. Les paysans, qui se sont battus, victorieusement contre les troupes napoléoniennes, ont pris conscience de leur unité, de la force qu'ils représentent. La bourgeoisie s'est ouverte au libéralisme. Les tentatives de transformation du carcan féodal, faites par Joseph-Napoléon Ier et ses ministres, n'ont peut-être pas été entièrement perdues. Enfin, les loges maçonniques, considérablement développées par l'armée française, ont contribué à la diffusion des principes d'égalité, de liberté apportés par la Révolution française.

Economiquement l'Espagne est ruinée. Nous nous référons à l'ouvrage de Jean-René Aymes<sup>2</sup> et plus particulièrement au chapitre “*L'Espagne à la fin de la guerre*”, pour connaître l'ampleur des dévastations. Fin 1813, l'Espagne n'a plus d'industrie. Il ne s'agit pas d'industrie lourde ni de grandes entreprises. Cela n'existait pas dans l'Europe de l'époque, moins encore en Espagne. Il s'agit à peine de PME, plutôt de petits ateliers regroupant des artisans dans le textile, la verrerie, les bois, ces industries de transformation primaire sont toutes détruites.

Des villes importantes ont été rasées, par les Français le plus souvent, comme Saragosse, la plus meurtrie, mais aussi des villes de moindre importance, comme Tarragone. D'autres villes ont été détruites par les troupes anglaises, comme Saint Sébastien. Beaucoup d'églises, de couvents, de châteaux ont été incendiés par les belligérants, quelle que soit leur nationalité. Les guérilleros espagnols portent aussi de lourdes responsabilités. La misère est partout, entraînant derrière elle famine et épidémies. Les terres agricoles sont en friche.

Une biographie de Ferdinand VII confirme ce sinistre bilan, et y ajoute :

- le très grand nombre de trésors, tableaux, ornements d'église, volés par les maréchaux français
- la quantité impressionnante de morts, que son importance même rend difficile à admettre, 850.000 morts parmi les Espagnols sur une population de 12.000.000 et 300.000 Français tués.

Dans cette Espagne ravagée par plus de 5 années de guerre, Ferdinand, qui ne sait rien de l'histoire de son pays, qui n'a aucun contact avec le peuple, ni personnellement ni même par l'intermédiaire de son entourage, arrive en 1814 tellement acclamé qu'il se croit tout puissant.

Le budget de l'État est déséquilibré, l'endettement extérieur considérable, principalement auprès des banques anglaises. La situation n'est pas nouvelle. Le roi Charles III, grand père de Ferdinand, monarque attentif au bien être de ses sujets, avait déjà eu recours, assez modestement, aux emprunts étrangers. Sous le règne du couple Godoy – Marie Louise, les besoins d'argent pour la guerre de 1793-1795, puis pour satisfaire les exigences de Godoy et de la Cour, avaient contraint l'Espagne à souscrire de plus en plus d'emprunts à l'étranger. D'autre part les revenus de l'État avaient chuté de moitié pendant la guerre.

---

2 L'Espagne contre Napoléon par J. R. Aymes - Edition Fondation Napoléon 2003

J. Fontana<sup>3</sup> écrit que pendant les années 1785 à 1808, les revenus de l'État étaient de l'ordre de 1.200 millions de Réaux par an. Entre 1814 et 1820, ils tombent à moins de 700 millions par an.

Ferdinand VII ne connaît rien en finances. Son entourage, composé de royalistes ultra, est aussi incapable que lui de gérer le pays. Il aurait fallu profiter du choc psychologique du retour du Roi pour modifier profondément le système des impôts.

Ferdinand, dès juin 1814, rétablit l'ancien système d'imposition en vigueur jusqu'en 1808. Le mois suivant l'Inquisition est remise en place, puis commence la répression. Une "terreur blanche", s'installe pour de longues années. Elle frappe ceux qui ont collaboré avec le pouvoir du "roi intrus" Joseph-Napoléon, ceux que l'on appelle les "afrancesados", quinze milles familles de ces "collaborateurs" seront exilées vers la France, mais aussi et surtout tous ceux qui sont considérés, à tort ou à raison, comme des libéraux, tels que les francs-maçons et certains chefs guérilleros, ceux-là même qui se sont battus pour que revienne Ferdinand, leur roi.

Selon un philosophe italien de l'histoire<sup>4</sup>, le gouvernement du roi Ferdinand VII fut un des plus mauvais et des plus maladroits parmi ceux qui résultèrent d'une restauration.

Pendant six longues années de 1814 à 1820, que les historiens appellent "el Sexenio Absoluto" Ferdinand va poursuivre sa vengeance contre les libéraux. Petit à petit les Espagnols prennent conscience de la personnalité de ce roi, qu'ils ont tant aimé, pour lequel ils ont lutté. Le roi absolu Ferdinand VII, s'appuie sur deux forces bien distinctes qui lui seront fidèles pendant tout son règne, notamment pendant l'année 1823. Il s'agit du clergé, farouche partisan d'une monarchie absolue et aussi de la paysannerie qui soutient l'absolutisme par refus des Cortes et de leur constitution. La fermentation des esprits se produit d'abord dans l'armée, plus particulièrement dans les loges maçonniques militaires, secrètes car persécutées.

Le problème des colonies d'Amérique du Sud est complexe. De tout temps, elles ont été surveillées de très près par l'Angleterre, non qu'elle veuille se les approprier, mais simplement pour commercer librement avec elles.

Après Trafalgar, avec l'anéantissement total des flottes espagnole et française, il est devenu quasiment impossible pour l'Espagne, de communiquer avec ses colonies. L'affaiblissement du pays, du à la guerre d'Indépendance, empêche le gouvernement de s'opposer aux mouvements de libération qui débutent dans plusieurs colonies.

Le retour au pouvoir de Ferdinand VII, en 1814, n'apporte aucune amélioration à cette lente décomposition de l'empire colonial. Il n'y a ni armée, ni flotte, ni finances. L'armée perçoit très mal cet abandon des colonies, car après sa victoire sur les Français, elle se croit revenue aux siècles d'or, elle admet difficilement la faiblesse du pays, en rejette la responsabilité sur le Roi. C'est l'une des causes du soulèvement de 1820

### **Le pronunciamiento et le triennat libéral**

La première révolte semble être celle du général Francesco EZPOZ y MINA, celui là même qui se battit au nom du Roi pendant la guerre d'indépendance. Selon son dossier au S.H.D. il aurait, en 1816, formé le projet de soulever la Navarre en rameutant les soldats de son ancienne armée.

La grande révolte éclate le 1er janvier 1820, à Cabezas San Juan, à mi-chemin entre Cadix et Séville, sous forme d'un *pronunciamiento*, entraînée par le commandant Riego du 2ème bataillon d'infanterie des Asturies sous les ordres du colonel Antonio Quiroga. Ces

---

<sup>3</sup> La quiebra de la monarquía absoluta 1814-1820 par J. Fontana. Barcelone 1971

<sup>4</sup> Croce, Benedetto. Histoire de l'Europe au XIXe Siècle. Plon 1959

deux officiers sont récompensés par une promotion rapide dans le courant de l'année 1820. Tous deux deviennent généraux, en fin d'année Quiroga est élu vice-président des nouvelles Cortes et Riego est nommé capitaine général de Galicie.

Un corps d'armée en partance pour l'Amérique du Sud se soulève, utilisant comme prétexte l'état de vétusté des navires transporteurs. Les loges de Cadix, "*Souverain Chapitre*" et "*Sublime Atelier*" avec le général Enrique O'Donnell, comte de l'Abisbal, capitaine général de Séville, apportent très vite leur soutien politique et financier. Ce même comte de l'Abisbal, jouera un rôle important dans la lutte contre les Français en 1823.

La rébellion gagne rapidement toute l'Espagne. Le 3 mars, le Roi cède devant l'ampleur du mouvement, il convoque les Cortes le 6. Quelques jours plus tard, il déclare reconnaître la constitution promulguée à Cadix en 1812. Le changement de régime s'est fait en deux mois, sans guerre civile, sans morts. Les premières mesures sont : l'abolition du Tribunal du Saint Office, la suppression de la Compagnie de Jésus, la nationalisation des biens ecclésiastiques et la fermeture des couvents.

Selon Florent Galli<sup>5</sup> ex-aide de camp du général Mina, qui une fois réfugié en France publie ses mémoires en français, Ferdinand VII serait de lui même revenu à la Constitution de Cadix, ce qui prouverait, si besoin était, la versatilité du Roi. A l'appui de ses dires, Galli affirme que lorsque le Roi signe la Constitution, Riego est battu, que seulement un quart de l'armée a pris part à l'insurrection.

L'Espagne entre alors dans ce qui est appelé *Le Triennat Constitutionnel* qui sème, dans toute l'Europe, la peur d'une contagion et dresse, une nouvelle fois, les Espagnols les uns contre les autres.

Des élections ont lieu, le Roi jure fidélité à la Constitution. De la correspondance échangée entre Ferdinand VII avec ses frères, il ressort que le Roi connaît des périodes d'angoisse et qu'il se réfère sans cesse au malheureux sort de son cousin Louis XVI. Les libéraux au pouvoir ne tardent pas à s'affronter. Il y a ceux qui veulent aller plus loin dans les réformes et ceux qui souhaitent faire une pause. Ces luttes internes amènent rapidement une chute de popularité du gouvernement. Un an après le soulèvement, apparaissent les premières sociétés patriotiques qui se chargent d'organiser les manifestations de rue. On retrouve à Madrid en 1820-1821 l'ambiance du Paris révolutionnaire de 1791-1792 : peur du Roi, affrontement extrémistes-libéraux, club et presse prétendant au gouvernement de la rue.

Le gouvernement croit, ou veut croire, qu'il suffit d'admettre des députés des colonies américaines aux Cortes pour que leurs velléités d'émancipation s'arrêtent. Il n'en est rien. En février 1821, à Mexico, le plan Iguala, à l'origine une coalition des provinces d'Amérique Centrale, devient très vite une déclaration unilatérale d'indépendance vis-à-vis de l'Espagne.

Le problème le plus grave de cette époque est bien antérieur au soulèvement de 1820. C'est la faiblesse de l'économie. Il ne sera pas résolu par le gouvernement libéral, plus apte à discuter des problèmes qu'à les résoudre.

Plus tard, en 1821, des révoltes éclatent un peu partout en Espagne contre le gouvernement libéral incapable. La milice nationale s'oppose en septembre à l'armée commandée par Riego. Ferdinand VII se plaint auprès de l'ambassadeur russe à Madrid, il lui demande de tenir le tsar informé "*de l'horrible situation dans laquelle je me trouve, des très grands dangers m'entourent*". Le tsar répond : nous voulons calmer les exaltés en leur assurant que l'empereur ne souhaite pas intervenir dans les affaires intérieures d'Espagne<sup>6</sup>. Ferdinand VII s'adresse ensuite au comte de Lagarde, ambassadeur de France à Madrid,

---

<sup>5</sup> Mémoires sur la dernière guerre de Catalogne par Florent Galli. Paris 1828

<sup>6</sup> Archivo Historico Nacional Madrid - Liasse 2579

solicitant une aide militaire de son “oncle” Louis XVIII pour chasser les Constitutionnels et rétablir l’absolutisme.

En juillet 1822, quatre bataillons de la garde royale entrent dans Madrid, mais leur révolte est écrasée par la milice nationale et par le petit peuple de Madrid. La responsabilité directe du Roi dans cette tentative maladroite de reprendre le pouvoir par la force n’a pas été démontrée. Elle est cependant probable et le gouvernement ne s’y est pas trompé. Cet échec royal amène un durcissement du gouvernement, avec l’arrivée au pouvoir d’Evariste San Miguel.

En cette fin d’année 1822, l’inquiétude atteint son maximum en Europe. La quadruple alliance va se réunir, pour décider des actions à entreprendre afin d’éviter l’extension du libéralisme.

Les royalistes battus à Madrid commencent à réagir dans les campagnes, créent des petites émeutes antigouvernementales, décident, de former une Régence à Seo de Urgel avec le baron d’Eroles. Le gouvernement de San Miguel charge un des chefs guérilleros, héros de la guerre d’Indépendance, Espoz y Mina, généralissime de l’armée du Nord, de réprimer cette révolte, ce qu’il fait avec la brutalité qu’on lui connaît. Le baron d’Eroles est vaincu en novembre, son armée dissoute, la ville d’Urgel est incendiée par les troupes de Mina. La Régence n’a pas les moyens de résister, elle se réfugie en France. En cette fin d’année 1822, les grandes puissances européennes doivent réagir.

## Chapitre 2

### L’année 1822 en Europe, les prémices des conflits

En ce début du XIXème siècle, les états maîtres de l’Europe, sont : l’Angleterre, la Russie, l’Autriche et la Prusse, puis viennent les états sous contrôle ou jugés suspects par ces maîtres, comme la France, les différents états italiens, et des états secondaires : Suède, Espagne...

Bertier de Sauvigny<sup>7</sup> écrit “*L’Europe semblait en proie à un accès de fièvre*”. Les révoltes éclatent, d’abord en Espagne, puis à Naples et Palerme en juillet 1820, à Lisbonne en septembre et à Turin, Royaume de Sardaigne, en mars 1821, la France n’est pas épargnée. Il a été dit<sup>8</sup> que le triomphe du “*pronunciamiento*” de Cadix a servi d’encouragement à tous les soulèvements militaires en Europe. C’est une belle formule et une réalité.

En Italie, ou plutôt au Royaume des Deux Siciles, ont lieu les premiers mouvements. Les libéraux et l’armée forcent le Roi à accepter la constitution espagnole, votée par les Cortes en 1812. Quelques mois plus tard, il en est de même à Lisbonne

### Liens familiaux entre l’Espagne , le Portugal et les Deux Siciles

Il existe, en raison des liens familiaux, des contacts constants entre l’Espagne, le Portugal et le royaume des Deux Siciles. Il en résulte des échanges d’informations politiques.

Ces liens familiaux remontent à Charles III, roi d’Espagne de 1759 à 1788, père de Charles IV malheureux époux de Marie Louise roi bafoué à Bayonne. Charles III, grand père de Ferdinand VII, est aussi le père de Fernand Ier, roi de Naples puis des Deux Siciles.

A la génération suivante, il y a deux mariages entre cousins germains :

- Ferdinand VII Bourbon d’Espagne épouse Marie Antoinette

---

<sup>7</sup>Bertier de Sauvigny, G. La Restauration - Flammarion 1995 p 174

<sup>8</sup>Pasquier. Mémoires





Ferdinand VII par Francisco GOYA, musée du Prado Madrid  
"Celui par qui la guerre arriva"



## Année 1820

Pays	Population en millions d'habitants	Production industrielle en millions de Livres
France	27	220
Grande Bretagne	16	290
Ensemble des États d'Allemagne	24	85
Russie	29 )	
Ensemble des États d'Italie	( 18 )	20
Autriche Hongrie	24 (	
Espagne	11 )	
-----		
Total	149	

Sous toutes réserves, la production industrielle en millions de livres par million d'habitants , que l'on pourrait appeler productivité individuelle, serait :

- Grande Bretagne           18,1
- France                        8,1
- reste de l'Europe           1

Ce tableau de l'année 1820 montre que la Grande Bretagne est le pays le moins peuplé d'Europe mais c'est celui où la production industrielle est la plus forte. La France paraît suivre d'assez près, mais, compte tenu de son nombre d'habitants, la productivité est deux fois moindre. Les autres pays européens ont des productions industrielles faibles, comme les états allemands, ou négligeables. Ils n'interviennent que par leur force militaire, Russie, Autriche-Hongrie, ou par leur production agricole. La Grande Bretagne, qui allait dominer le XIXème siècle a, cinq ans après Waterloo, une position dominante, monopoliste au point de vue production industrielle.

### **Le congrès de Vérone et ses conséquences**

Comment vont réagir les différents pays européens face à ces mouvements révolutionnaires et au risque de contagion chez eux ? A Paris, les journaux des ultraroyalistes, *La Quotidienne*, *le Drapeau Blanc*, se déchaînent, réclament une intervention militaire française pour rétablir la monarchie absolue. Louis XVIII s'oppose à cette idée, son Ministre des Affaires Étrangères, Mathieu de Montmorency est farouchement partisan de l'intervention armée.

Par un hasard du calendrier diplomatique<sup>11</sup> un congrès de la Sainte Alliance doit se réunir à l'automne 1822. La Sainte Alliance s'est formée peu avant la signature du *Deuxième Traité de Paris*, le 26 septembre 1815, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'Angleterre s'y rallie, deux mois plus tard, le 20 novembre elle signe un pacte contre l'impérialisme français.

Le Congrès de Vérone s'ouvre le 20 octobre 1822, préparé par une réunion à Vienne. Chateaubriand représente la France, il a beaucoup intrigué en faveur d'une expédition française. Dès l'ouverture du congrès, Mathieu de Montmorency, ministre des Affaires Étrangères, demande aux représentants des grandes puissances quelle serait leur attitude dans

---

<sup>11</sup>Histoire de la Restauration op. cit. pages 346 et suivantes

l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Espagne. Très vite, il se rend compte qu'il n'existe pas de position commune. La Russie est prête à soutenir militairement la France, l'Angleterre est opposée à toute intervention française, l'Autriche et la Prusse, à des degrés divers, sont réticentes. Le tout récent premier ministre anglais, Canning, s'oppose farouchement à une intervention militaire française, car il est hostile à tout renforcement de la position française et la faiblesse du gouvernement libéral des Cortes lui convient très bien. Elle empêche toute intervention espagnole en Amérique du Sud, laissant ainsi les mains libres à l'Angleterre pour commercer directement avec les anciennes colonies espagnoles, en cours d'émancipation. Selon E. de Waresquiel et B. Yvert, Canning aurait même laissé entendre que l'Angleterre pourrait s'opposer par la force à une opération militaire française.

Contrairement, à ce qui est souvent écrit, le Congrès de Vérone ne décide pas de faire la guerre à l'Espagne et ne charge pas la France d'être son bras armé. Il se limite à envoyer des dépêches au gouvernement espagnol conseillant la modération et le rétablissement du roi Ferdinand VII dans tous ses pouvoirs. Au cas où ces conseils ne seraient pas pris en considération, les membres du congrès décideraient de rappeler leurs ambassadeurs à Madrid.

Metternich écrit<sup>12</sup>, en français, le 2 décembre 1822, depuis Vérone, à un interlocuteur qui nous est inconnu mais qu'il appelle Monsieur le Comte et qui est sans doute espagnol : *“la situation dans laquelle se trouve la Monarchie espagnole, à la suite des événements qui s'y sont passés depuis deux ans, était un objet de trop grande importance pour ne pas avoir sérieusement occupé les cabinets réunis à Vérone. La révolution d'Espagne a été jugée pour nous dès son origine comme funeste pour ce pays”* puis il enchaîne avec l'un des points les plus importants de sa lettre *“cependant une juste répugnance à toucher aux affaires intérieures d'un état indépendant déterminerait peut-être ces souverains à ne pas se prononcer sur la situation de l'Espagne si le mal opéré par sa révolution s'était concentré et pouvait se concentrer dans son intérieur, mais tel n'est pas le cas. Cette révolution, avant même d'être parvenue à sa maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays”*. Là, Metternich fait référence aux révolutions de Naples et du Piémont, qui auraient embrasé l'Italie toute entière, menacé la France, compromis l'Allemagne, sans l'intervention des puissances alliées. Pour les puissances c'est donc bien l'Espagne qui a contaminé le reste de l'Europe.

Metternich rappelle ensuite les liens anciens entre l'Espagne et l'Autriche, la récente guerre pour l'indépendance de l'Espagne contre les armées napoléoniennes. Après avoir tressé ces couronnes, Metternich confirme l'accord de l'empereur d'Autriche avec ses alliés. Leur disposition bienveillante vis-à-vis de l'Espagne, sera concrétisée par les lettres envoyées au premier ministre espagnol, démontrant la nécessité de changer de route et de rendre au Roi son entière liberté. Jamais dans cette lettre Metternich ne menace l'Espagne d'une intervention. Il s'inquiète, au contraire, des tensions qui existent entre la France et l'Espagne.

Abel Hugo, dans son ouvrage<sup>13</sup> *“dédié au Roi, donne un éclairage sensiblement différent de la position française au Congrès de Vérone. Selon lui les plénipotentiaires français ont posé les questions suivantes :*

*1) Au cas où la France se trouverait dans la nécessité de rappeler son ministre à Madrid, et d'interrompre toutes les relations diplomatiques avec l'Espagne, les hautes puissances sont-elles disposées à adopter des mesures semblables et à rappeler leurs légations respectives ?*

*2) Si la guerre éclatait entre la France et l'Espagne, sous quelle forme et par quels actes les hautes puissances offriraient-elles à la France cet appui moral qui donnerait à ces mesures tout le poids et toute l'autorité de l'alliance et inspirerait une terreur salutaire aux révolutionnaires de tous les pays ?*

---

12 A.H.N. Estado liasse 3024

13 Hugo, Abel. Histoire de la Campagne d'Espagne en 1823”

3 ) *Quelle est enfin l'intention des hautes puissances sur l'étendue et la forme du secours matériel qu'elles seraient disposées à donner à la France dans le cas où une intervention active serait sur sa demande devenue nécessaire ?*

Il est vraisemblable que ces questions ont été posées, mais les réponses données par les hautes puissances, selon Abel Hugo, ne nous paraissent pas correspondre aux positions exprimées dans la lettre de Metternich citée ci-dessus. Selon Hugo, les réponses aux trois questions seraient :

*“Les puissances suivent l'exemple de la France à l'égard de leurs relations diplomatiques, prendront la même attitude que la France, et lui donneront tous les secours dont elle aurait besoin”*

Dans la France de Louis XVIII le mouvement en faveur d'une guerre prend de l'ampleur. Villèle, premier ministre, y est toujours opposé. Le gouvernement hésite, Montmorency démissionne et Chateaubriand, belliciste s'il en est, devient ministre des Affaires Étrangères en décembre 1822.

La réponse du Gouvernement espagnol arrive à Paris avant l'ouverture de la session parlementaire du 28 janvier. Cette réponse paraît dans la presse parisienne, C'est un refus hautain. *“l'Espagne est régie par une Constitution promulguée, acceptée et jurée en 1812, reconnue par les puissances qui viennent de se réunir à Vérone. La Constitution fut renversée par la force en 1814. Jamais le peuple espagnol ne peut consentir à reconnaître, à aucune puissance, le droit d'intervenir dans cette affaire.”*

Le Président des Cortes, Evariste San Miguel *“conseille à la France de licencier l'Armée des Pyrénées et de réprimer les fanatiques ennemis de l'Espagne, qui se sont réfugiés en France”*.

Ce même Président des Cortes assure qu'il donnera au gouvernement de Sa Majesté tous les moyens de repousser l'injuste agression des puissances qui oseraient attenter à la liberté, à l'indépendance, à la gloire de l'héroïque nation espagnole.

Evariste San Miguel porte, en raison de l'agressivité et du ton hautain de sa réponse, une responsabilité certaine dans le déclenchement de l'expédition française. La France hésitait encore à intervenir militairement. L'ensemble du gouvernement, uni par ce qu'il considéra comme un affront, se décida en se créant de bonnes raisons.

Le discours de Chateaubriand, du 26 février 1823, devant la Chambre, est toujours actuel : *“Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement ? ... Tous les anciens ont pensé qu'il est permis de prendre les armes au nom de la société humaine contre un peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général.”*

Pour justifier son choix d'intervenir dans les affaires d'Espagne, Chateaubriand rappelle que *“l'Angleterre est intervenue de tout temps et partout et pour toutes les causes de liberté ou de pouvoir, quand elle a cru devoir le faire. Autrefois, elle prit part à nos guerres civiles, elle envoya de l'argent et des soldats à Henri IV, de nos jours elle ne cesse d'intervenir au Portugal.”*

La conclusion ramène le droit d'intervention au droit du plus fort. *“On intervient ou l'on n'intervient pas selon les exigences de son pays”*.

Louis XVIII se rend compte que le temps des tergiversations est terminé, qu'il faut se décider à une expédition militaire. Il en attend un surcroît de prestige pour la Monarchie. Il sait que son règne ne tardera pas à prendre fin, il serait heureux d'y ajouter une page glorieuse. Son discours inaugural de la session parlementaire annonce une guerre à bref délai : *“L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid, laisse peu d'espoir de conserver la paix. J'ai ordonné le rappel de mon ministre ; cent mille Français commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils,*

*sont prêts à marcher, en invoquant le Dieu de Saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit fils d'Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine, le réconcilier avec l'Europe. Si la guerre est inévitable, je mettrai tous mes soins à en resserrer le cercle, en borner la durée. Elle ne sera entreprise que pour conquérir la paix, que l'état de l'Espagne rendrait impossible."*

### Chapitre 3

#### Les moyens mis en œuvre pour l'intervention

En ce début d'année 1823, le Roi de France dispose de moyens puissants pour entreprendre, avec de bonnes chances de succès, cette guerre contre l'Espagne, c'est l'armée napoléonienne, bien qu'elle soit fortement affaiblie par les mises en demi-solde de ses cadres et par une déconsidération certaine orchestrée par les émigrés. Cette armée a besoin d'un chef, qui fera rejaillir sur les Bourbons la gloire que l'on est bien certain de tirer de cette expédition.

Très vite, le nom du duc d'Angoulême s'impose. Fils aîné du comte d'Artois, il a quarante sept ans lors du Congrès de Vérone, il est le second dans l'ordre de succession au trône de France. Louis XVI est à la fois son oncle et son beau-père, car il a épousé Marie Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie Antoinette, "*l'orpheline du Temple*".

Le duc d'Angoulême est nommé généralissime. Son nom, ses origines, en font un drapeau idéal, mais il n'a pas été choisi pour ses compétences militaires, ni même pour ses qualités personnelles, si l'on se réfère à Chateaubriand, qui n'est pas tendre pour lui<sup>14</sup> : "*Monsieur le Duc d'Angoulême était lui-même un obstacle, solitaire, mécontent de tout, il menaçait incessamment de revenir en France et de tout planter là*".

De Waresquiel et Yvert (op.cit.) expriment une opinion également défavorable sur le duc, rappelant qu'il s'est laissé manipuler par les ultraroyalistes, lors de la Terreur Blanche dans le midi de la France, en septembre 1815. Ils citent Rémusat, pour qui Angoulême est "*un honnête homme*", Mme de Boigne, plus acerbe, qui lui concède "*un bon sens inné quoique intermittent*," et d'autres enfin, non nommés, qui considèrent le fils aîné du comte d'Artois "*faible, ignorant et incapable*".

Le duc d'Angoulême, que Louis XVIII préfère aux autres membres de sa famille et que dans sa correspondance à Decazes il appelle affectueusement *Speranza*, est jugé comme : "*un personnage complexe, capable du meilleur comme du pire, souvent mal à l'aise, s'exprimant difficilement, sujet à des tics nerveux, parfois ridicule, mais fidèle à son oncle et réservé vis à vis de son père.*"

L'Archivo Historico Nacional de Madrid a conservé, parmi les lettres échangées entre le comte d'Artois et le duc d'Angoulême, son fils, une lettre de ce dernier, datée du 23 février 1823, dans laquelle il pose les conditions de son acceptation du poste de généralissime avec beaucoup de bon sens et une très bonne connaissance des usages de la Cour et du gouvernement. Il tente de se prémunir contre les manœuvres déloyales qui ne manqueront pas de surgir après son départ.

Lettre du duc d'Angoulême : Je demande :	Mentions en marge
1) des pouvoirs de commandant en chef, de décerner grades et décorations	accordé
2) que je puisse renvoyer en France tout officier dont je ne serai pas content	accordé
3) la conduite que j'ai à tenir envers le roi d'Espagne	

---

<sup>14</sup>Mémoires d'Outre Tombe, 3ème partie 2ème ep. livre cinquième.8

- 4) *qu'on ne fasse pas de promotions d'officiers généraux ou de colonels pendant mon absence, ceux qui seront à l'armée mériteront plus les bontés du Roi que ceux qui restent en France* accordé avec réserve
- 5) *le droit de faire provisoirement les règlements de commerce tant pour l'intérieur de l'Espagne que pour la communication avec la France* refusé

A l'exception du point 4, les autres demandes sont parfaitement justifiées, même et surtout la cinquième, les conséquences de ce refus apparaîtront pendant la campagne.

### **Le commandement de l'armée**

Le gouvernement a pris la précaution d'encadrer le duc d'Angoulême par des généraux expérimentés.

Le choix de ceux qui allaient entourer Angoulême et commander les quatre corps d'armée et le corps de réserve a été facile pour Oudinot, commandant le Premier Corps d'Armée et pour Moncey, commandant le Quatrième Corps d'Armée, tous deux maréchaux de l'Empire. Bien qu'ils aient été, l'un et l'autre, notables de premier plan sous l'Empire, ils se sont ralliés au comte d'Artois, après avoir obtenu l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, le 4 avril 1814. Le 16 avril, l'un et l'autre font partie du Grand Conseil nommé par le comte d'Artois, un mois environ avant l'arrivée en France du futur Louis XVIII. Enfin, leur compétence est indiscutable, leurs états de service exceptionnels. Moncey a déjà fait, par deux fois, la guerre en Espagne, celle de 1793-1795, puis celle de 1808-1813.

Guilleminot occupe l'un des postes le plus important, celui de Lieutenant Général. Dans son ouvrage, le lieutenant colonel de Philipp<sup>15</sup>, donne une excellente définition de ce poste d'État Major : *“c'est un officier d'un grade très élevé. Il a une personnalité, une autorité qui lui est propre. Il donne des ordres en son propre nom aux généraux de division, aux chefs de service.”*

Molitor, qui commandera le Deuxième Corps d'Armée était capitaine à vingt et un ans, général de division à trente ans. Après l'abdication de Napoléon, en 1814, il s'est rallié à Louis XVIII qui l'a nommé Inspecteur Général d'Infanterie.

Bordessoulle, qui commandera le Corps de Réserve, a servi dans la cavalerie depuis l'armée du Rhin, Austerlitz, l'Espagne, puis les batailles d'Allemagne. Il a refusé de suivre Napoléon lors des Cent Jours et est parti avec Louis XVIII à Gand en 1815.

Le choix du prince de Hohenlohe-Waldenbourg pour commander le 3ème corps, peut être considéré comme un hommage à la Sainte Alliance. On l'a nommé sans doute, pour donner un cachet plus international à l'expédition française. Né au Wurtemberg, il a fait toutes les campagnes contre les armées françaises de la Révolution, puis du Consulat et de l'Empire, dans les rangs autrichiens.

Le roi Louis XVIII veut-il éviter toute erreur politique au duc d'Angoulême ou tout simplement protéger son neveu car il connaît les chaussees trappes du monde diplomatique ? Par son ordonnance du 18 mars 1823, il nomme un commissaire civil, M. de Martignac, personnalité de premier plan, conseiller d'État, vice président de la Chambre des Députés. La mission de Martignac est vaste. Il assure *“la direction de toutes les affaires civiles et la correspondance avec les autorités espagnoles, pour tout ce qui ne sera pas relatif aux opérations militaires”*.

Ceci sous l'autorité du Prince, afin de ménager les susceptibilités. L'article trois de l'ordonnance statue que *“les proclamations adressées par le Prince aux habitants des provinces espagnoles soient contresignées par le commissaire civil”*.

<sup>15</sup> Philipp, lieutenant colonel. Le Service d'État Major pendant les guerres du Premier Empire

Après avoir choisi les stratèges, chefs de corps d'armée, restait à désigner ceux qui appliqueraient, sur le terrain, les décisions prises par le haut commandement. Ces tacticiens, généraux de division ou généraux de brigade, ont un rôle capital dans l'action.

On retrouvera le détail de ces carrières dans les archives du S.H.D. et dans les trois grands dictionnaires biographiques concernant l'époque napoléonienne et la restauration<sup>16</sup>.

Certains officiers, qui s'étaient rendus coupables de pillages scandaleux en Espagne entre 1808 et 1813, devaient impérativement être écartés de l'armée du duc d'Angoulême car leur présence risquait de compromettre l'image de la France libératrice et même de soulever le peuple espagnol contre elle.

Le gouvernement de Louis XVIII, dans lequel certains maréchaux de Napoléon occupent un poste important, connaît ce risque d'insurrection espagnole. Geoffroy de Grandmaison<sup>17</sup> expose les précautions prises : *“on avait mis une discrétion et une convenance à ne pas employer sur la terre d'Espagne des généraux qui auraient trop marqué sous Napoléon dans les campagnes de la Péninsule. (le maréchal Victor, le maréchal Soult, qui commandèrent le siège de Cadix ; le maréchal Suchet duc d'Albufera ; le général Belliard ancien gouverneur de Madrid)”*.

Cette décision du gouvernement permet d'écartier des généraux trop célèbres ou trop compromis.

### **États de service des Officiers Généraux**

Depuis l'État-Major Général jusqu'aux quatre corps d'armée, en incluant les deux corps de réserve, l'armée d'intervention comprend en fin de campagne :

- 25 maréchaux et lieutenants généraux. Parmi eux sept, bien qu'ayant servi dans les armées napoléoniennes n'ont pas fait la guerre d'Espagne, quinze l'ont faite et trois n'ont pas servi dans les armées impériales.

65 maréchaux de camp. Seize d'entre eux ont servi dans les armées napoléoniennes sans faire la guerre d'Espagne, trente six ont fait cette guerre et treize n'ont pas servi dans les armées françaises.

Sur quatre vingt dix officiers généraux cinquante et un ont fait la guerre d'Espagne soit plus de la moitié du total.

---

<sup>16</sup> Répertoire biographique des généraux de l'armée de terre sous la Restauration, par Claude Biessy 1975  
Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire par Georges Six  
Paris 1934  
Dictionnaire des colonels de Napoléon par Quintin 1996

<sup>17</sup> L'Expédition Française d'Espagne en 1823 par G. de Grandmaison, Paris, Plon 1928 pages 90 et suivantes

## Chapitre 4 Les forces en présence : l'Armée Française

### Recrutement de l'armée

Après 1815, l'armée impériale et réduite à un faible effectif, qui diminue régulièrement à cause de la fin des contrats. Les engagements volontaires sont peu nombreux, la conscription est supprimée. La loi Gouvion Saint Cyr du 12 mars 1818, confirme tout d'abord l'abandon de la conscription et décrète l'appel annuel d'un contingent de 40.000 hommes, pour une durée de 6 ans, dans l'armée d'active et de 6 ans dans la réserve. Le remplacement est autorisé sans conditions restrictives. Le gouvernement disposerait ainsi d'une armée de 240.000 hommes. Il s'agit là d'une valeur théorique car, pendant les premières années, on n'appela jamais la totalité des 40.000 hommes.

En 1823, l'armée des Pyrénées avec le lieutenant général comte Guilleminot, comme Major Général comprend quatre corps d'armée et un corps de réserve, cette composition sera modifiée au cours de la campagne.

Les archives de Vincennes<sup>18</sup> conservent différentes situations des troupes. Nous avons retenu l'état dressé par le maréchal de camp Meriage, pour le compte du lieutenant général comte Guilleminot, en date du 10 mai 1824. Cet état présente sur les autres, moins complets, l'avantage de faire figurer:

- la situation au 1er avril 1823
- celle au 1er août 1823 après l'arrivée du 2ème corps de réserve ou 5ème corps
- celle au 1er octobre 1823 à la fin des combats

et en récapitulation sommaire :

- les effectifs reçus en Espagne pendant la campagne, constitués par des corps qui étaient en arrière ou en marche à la date du 1er avril 1823
- le service administratif
- le personnel des entreprises Ouvrard, Noël, Genty
- les pertes en hommes.

Le premier corps est placé sous les ordres du Maréchal Oudinot, avec 28.060 hommes, 6.394 chevaux, 24 canons.

- Le second corps d'armée, placé sous les ordres du général comte Molitor, avec 19.841 hommes, 4.675 chevaux, 12 canons.

- Le troisième corps, sous les ordres du Prince de Hohenlohe, compte 11.623 hommes, 2.920 chevaux, 12 canons.

- Le quatrième corps, sous les ordres du maréchal Moncey, duc de Conegliano, avec 21.282 hommes, 5.122 chevaux, 24 canons.

- Un corps de réserve, sous les ordres du général comte Bordessoulle, 9.951 hommes, 4.950 chevaux, 24 canons.

S'ajoutent à ces effectifs divisionnaires :

- 95 hommes et 650 chevaux pour le grand quartier général
- 1.967 hommes pour l'artillerie et le génie et 846 chevaux
- 100 gendarmes à cheval et 120 chevaux

Présents sous les armes en avril 1823 dans l'armée d'invasion:.

**- 92.919 officiers sous officiers et soldats et 25.677 chevaux**

---

18 S.H.A.T. X<sup>e</sup>.25

Le 5ème corps d'armée placé sous les ordres du maréchal de Lauriston, sera opérationnel à partir du 1er août 1823 avec:

- 13.097 hommes et 5.282 chevaux
- les services administratifs 4.891 hommes et 5.049 chevaux
- l'entreprise Ouvrard 1.410 hommes et 3.416 chevaux
- l'entreprise Noël 800 chevaux
- l'entreprise Genty 192 chevaux

Au 1er octobre 1823, que l'on peut considérer comme la date de la fin des opérations, l'armée française avait déployé en Espagne:

**- 132.691 hommes et 47.608 chevaux.**

On a vu que les différents corps d'armée ont des contingents variables. Il y a un rapport de 1 à 3 entre le premier corps et le corps de réserve, cela dépend des missions affectées à chaque corps.

Les trois premiers corps forment l'armée des Pyrénées Occidentales, le quatrième corps celle des Pyrénées Orientales. Les tableaux donnant la composition de chacun des corps avec les numéros des différents régiments sont disponibles.

### **L'armement**

Depuis la fin de l'Empire il n'y a eu de changement notable ni dans l'armement ni dans la tactique. Le fusil est toujours à pierre, à canon lisse utilisant une cartouche qui est un cylindre de papier comprenant la poudre et la balle. Le fusil se charge par la bouche, il peut effectuer quatre tirs toutes les trois minutes. Le système de mise à feu, peu fiable en cas d'humidité, est hors service dès qu'il pleut. Pour continuer le combat il ne reste alors que la charge à la baïonnette.

La cavalerie utilise le sabre et/ou la lance.

L'artillerie est équipée de canons de 12-8-6 ou 4, ces chiffres représentant le poids du boulet en livres. L'efficacité est de 400 m environ. Un canon peut tirer une à deux fois par minute selon le calibre et l'expérience des canoniers.

Le niveau technique des cadres s'est beaucoup amélioré depuis la fin de l'Empire car la vie de garnison a laissé le temps nécessaire à l'instruction.

Une nouveauté de la campagne de 1823 : un système plus performant de télégraphie optique.

## Chapitre 5 Les forces en présence : L'Armée de la Foi

### Les relations avec l'armée de française

A l'armée d'intervention, il faut ajouter les forces de l'armée de la Foi composée d'Espagnols royalistes, repoussés vers la France par les armées constitutionnelles. L'armée française s'occupe d'abord de fournir l'habillement, l'équipement et l'armement à ces hommes qui se trouvent dans le dénuement le plus complet. Le gouvernement de Louis XVIII décide que ces troupes, que l'on appelle aussi bien *Armée de la Foi* que *Troupes Royales*, recevront pendant la campagne la solde et les prestations en nature, comme les troupes françaises.

Dès les premiers jours de la campagne, les généraux espagnols qui admettent facilement de dépendre du Trésor français pour leur subsistance, refusent toute contrainte administrative française. Une lettre du Ministre de la Guerre<sup>19</sup>, adressée au duc d'Angoulême depuis Paris, le 22 avril 1823, le confirme. *“Lorsque le gouvernement du Roi (Louis XVIII) se décida à prendre à sa solde les Troupes Royales des Pyrénées, je fis pourvoir à leurs besoins tant au moyen des ressources des magasins militaires que par des paiements en argent effectués sur le crédit qui m'est accordé pour dépenses secrètes. Mais le nombre toujours croissant des fidèles Espagnols, qui venaient rejoindre nos drapeaux et par suite l'augmentation des dépenses, nécessitèrent des mesures particulières destinées à obtenir des pièces justificatives qui puissent un jour servir à motiver une demande de remboursement du Gouvernement Espagnol et dans tous les cas mettre à couvert les responsabilités des Ministres du Roi”*.

Le Ministre décide de placer, auprès de chaque division espagnole, un sous intendant militaire français chargé de payer la solde, de fournir la subsistance, en demandant des pièces justificatives.

Les généraux espagnols veulent voir là une volonté d'assujettir leurs troupes aux règles de l'administration française et ils réclament des gratifications d'entrée en campagne pour eux-mêmes et pour leurs officiers, ce qui est refusé sans discussions. En revanche, on admet que les corps espagnols, agissant isolément, auront droit à la solde et aux subsistances, à condition d'être organisés en bataillons et compagnies et que leurs chefs soient reconnus par le duc d'Angoulême. La bonne entente entre l'armée française et ce qui n'est à l'époque que les bandes désorganisées de l'armée de la Foi s'annonce mal.

Après avoir reçu la lettre du ministre de la Guerre, et dans le but de maintenir une bonne ambiance entre les troupes françaises et espagnoles, le duc d'Angoulême décide le 8 mai 1823, que les paiements à l'armée espagnole se feront en contrepartie d'un récépissé mentionnant *“à titre de prêt pour l'Espagne à l'ordre de la caisse de la Junte Provisoire”*.

Par la convention du 18 juillet 1823, entre la France et la Régence du Royaume d'Espagne, la France s'engage à payer l'habillement et l'armement d'un effectif limité à 30.000 hommes.

Les gouvernements espagnols, celui provisoire de la Régence d'abord, puis celui de Ferdinand VII, s'évertuèrent à prouver que l'armée royaliste avait atteint ce chiffre, quitte peut-être à gonfler les effectifs.

L'aide major général, le baron Mériage, s'efforce, avec beaucoup de difficultés, de faire le point, mois par mois, sur l'effectif des troupes royales espagnoles.

---

<sup>19</sup> 27A.H.N. Estado liasse 2840

## Les effectifs

Le document établi par le baron Mériage, le 24 août 1824 semble être le plus fiable de ceux que nous avons pu consulter. Il est basé sur des paiements contresignés par les généraux espagnols.

Estimations détaillées retenues pour le **mois d'avril** :

- division du comte d'Espagne 4.390 hommes comptés au 3ème corps pour 4.353
- division général Quesada 6.830
- division général Longa 1.380
- division général O'Donnell 1.486
- bataillon de la garde royale espagnole : organisé à Vitoria après le 15 avril
- vétérans de Fontarrabie 80
- division du baron d'Eroles 5.000

-----

19.166

Les effectifs augmentent régulièrement, puis stagnent en juillet et août, pour décroître ensuite:

### **Récapitulatif :**

- avril	19.166
- mai	28.244
- juin	32.366
- juillet	35.466
- août	35.773
- septembre	31.801
- octobre	26.041

Ces valeurs ne tiennent compte ni des corps provinciaux, ni des corps irréguliers. Après la capitulation de Cadix, le duc d'Angoulême décide, le 27 octobre 1823, de cesser tous subsides aux troupes espagnoles avec effet rétroactif au 15 septembre, une exception est faite pour les troupes de Catalogne payées jusqu'au 1er décembre.

## Plan de campagne de l'Armée de la Foi

Lorsque l'armée française pénètre en Espagne, en avril, l'ordre de marche est le suivant :

- Le baron d'Eroles entre en ligne avec le 4ème corps d'armée commandé par le maréchal Moncey

- Le comte d'Espagne, commandant le corps de troupe dit "*Armée de Navarre*" se joint à la 7ème division du vicomte de Conchy appartenant au 3ème corps d'armée, commandé par S.A.S. prince de Hohenlohe, chargé du blocus de Pampelune.

- Le général Quesada, réunissant sous ses ordres la majeure partie des levées faites sur la frontière de Biscaye, marche avec le 1er corps d'armée, 4ème division, du vicomte Obert vers Bilbao. Cette dernière division éprouve de fortes variations dans son effectif jusqu'à ce que, ayant pris position à Ségovie et à Madrid, elle puisse compléter son organisation, son équipement et son armement.

- Un régiment de la Garde Royale Espagnole, organisé à Vitoria après le 15 avril par la Junte du gouvernement provisoire, suit le grand quartier général.

- Le corps d'armée du brigadier Santos Ladron, se joint au 2ème corps d'armée du comte Molitor, dans sa marche sur l'Aragon, c'est en réalité un détachement de la division de Navarre.

Le général O'Donnell avait cédé au comte d'Espagne le commandement de cette division et n'avait conservé, pour lui, qu'un corps peu nombreux. Lorsqu'il arrive à Burgos, à

la fin du mois d'avril, O'Donnell devient capitaine général de la Vieille Castille. En tant que tel, il procède immédiatement à la levée de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie.

- Le général Longa n'a, devant Saint Jean de Luz, le 19 mars 1823, que 1.380 hommes. Une partie de ces troupes se joint au corps du général Quesada. Lorsque le général Longa prend, par la suite, le commandement de la province de Santander, il recrute de nouvelles troupes et se regroupe avec la 1ère brigade du baron Huber, 8ème. division du 3ème corps afin de soumettre les Asturies.

Au fur et à mesure de la progression des armées, les effectifs du corps royaliste augmentent, car la population espagnole prend les armes contre les Constitutionnels. De nouveaux corps s'organisent avec différents chefs. Parmi ceux-là, Bessières, que le général Obert rencontre dans sa marche sur Madrid, le curé Merino qui se joint au général Quesada du côté de Valladolid, les généraux Ulmann, Chambo, Rollo, Sampere dans le royaume de Valence, Locho et Cisneros dans la Manche, et Capape en Aragon. La masse de ces troupes, régulières et irrégulières, dépasse bientôt 40.000 hommes dans les situations présentées aux contrôles français. La plupart vivent sur le pays qu'ils occupent. Certaines troupes irrégulières opèrent pendant un temps limité avec les troupes françaises, comme Merino en Estramadure, qui reçoit uniquement les vivres des magasins de l'intendance française.

Le duc d'Angoulême rappelle la décision antérieure : le corps régulier est seul admis à la solde accordée par le Trésor français, pour un nombre inférieur ou égal à 30.000 hommes. On admet un certain nombre de cas particuliers les régiments et l'artillerie se trouvant à Séville pendant le siège de Cadix, placés sous les ordres du général Bourmont et admis à la solde et aux distributions. Il en est de même des régiments d'Almanza et Lorca qui abandonnent Ballesteros pour se joindre au corps du général Molitor. Des vivres sont également distribués à la flottille armée espagnole lors du bombardement de Cadix, puis à la garnison constitutionnelle de cette ville après sa capitulation. La même mesure est appliquée à Barcelone.

Lorsque le corps d'armée de Ballesteros capitule, il reçoit des vivres pendant quelques jours mais, très vite, il ne lui est attribué que la solde pour les soldats et la demi-solde pour les officiers. Le comte de Cartagène reçoit 300.000 Francs pour la solde de ses troupes dans la Galice. Des vivres sont distribués aux troupes lorsqu'elles coopèrent avec les troupes françaises.

Le duc d'Angoulême et son état major subviennent aux besoins des troupes irrégulières et aussi aux besoins des troupes constitutionnelles après leur ralliement.

Cette armée de la Foi n'est pas un ensemble structuré. Les différents corps qui la composent veulent jouer leur partition en solo la plupart du temps. Cela est vrai pour les troupes régulières, quant aux irrégulières, elles sont plus proches des bandes de partisans que d'une armée de métier, elles sont souvent incontrôlables.

Les hommes et les officiers de l'Armée de la Foi affichent une volonté farouche de se battre et de chasser les Constitutionnels d'Espagne, ils représentent une force d'appoint non négligeable lors des combats. Malheureusement leurs excès, envers les populations et les libéraux, gêneront considérablement les Français et amèneront le duc d'Angoulême à prendre des édits contre eux.

Le mot de la fin sur l'Armée de la Foi appartient à F. Caze<sup>20</sup> *“l'armée de la Foi telle qu'elle fut organisée lors de notre entrée en Espagne nous fut plus nuisible qu'utile”*

---

<sup>20</sup> Caze, F. La vérité sur l'Espagne. La Vérité sur l'Espagne:

## Chapitre 6

### Les forces en présence : L'Armée Constitutionnelle espagnole et ses mercenaire

#### Les milices

Avant la Révolution de 1820 existaient, à côté de l'armée permanente, des milices provinciales, sorte d'armée de réserve ou encore d'armée de seconde catégorie. Elles pouvaient être mobilisées en cas de guerre. Ces milices avaient été créées en 1734 par Philippe V.

S'ajoutaient à ces milices provinciales des milices urbaines, dont l'origine remontait au Moyen Age, elles étaient surtout utilisées dans la défense des places fortes frontalières.

En plus des milices provinciales et des milices urbaines, une milice nationale est créée par les Cortes en 1814, avant l'arrivée en Espagne de Ferdinand VII, pour tenter de regrouper toutes les milices volontaires (*guerrilleros*) constituées de façon anarchique pendant la Guerre d'Indépendance. Le décret de création paraît dans la Gaceta de Madrid le 26 avril 1820.

En août et septembre de la même année, il est confirmé que le service dans la milice nationale est obligatoire. Après de longues et oiseuses discussions, les Cortes parviennent à un accord concernant la répartition du pouvoir entre les militaires et les politiques. Le décret d'application est publié dans la Gaceta de Madrid du 14 mars 1822.

En temps de paix, les bataillons de la milice nationale totalisent  
48.166 hommes

En temps de guerre 7.831 hommes supplémentaires viennent s'ajouter, portant le total des miliciens à  
55.997 hommes

Le recrutement de la milice est local. Chaque province a son ou ses bataillons. Chacun d'eux porte le nom de la capitale de la province suivi d'un numéro d'ordre.

Ces milices nationales, qui représentent sur les états des effectifs un total important, n'ont qu'une valeur militaire faible. Chaque bataillon jouit de privilèges particuliers, mais a une préparation militaire insuffisante. L'organisation des bataillons entre eux est laissée au hasard, à la bonne volonté des chefs. Elle est souvent inexistante.

La "*Guia politica y militar*"<sup>21</sup> de 1823 fait état des forces suivantes pour la milice nationale active :

- 75 bataillons d'infanterie de ligne de 6 ou 8 compagnies chacune
- 12 bataillons d'infanterie légère de 6 ou 8 compagnies chacune

#### L'armée constitutionnelle

Avant 1820, le recrutement de l'armée permanente variait selon les provinces, laissant à ces dernières une certaine autonomie. L'ensemble de ces forces armées constituait un ensemble hétérogène dans sa composition, dans l'armement et le commandement.

Ce fut une des premières réformes voulues par les députés des Cortes, dès leur arrivée au pouvoir. Il s'agissait, pour les députés, d'éliminer toute possibilité de pronunciamiento par une garde prétorienne aux ordres du Roi. Ces députés libéraux, imprégnés des principes de la Révolution française, considérèrent que l'armée doit être au service de la Nation et aux ordres des députés. Dès 1821, les députés adoptèrent une loi constitutive de l'armée dont les articles principaux sont :

---

<sup>21</sup> Guia politica y militar. Año 1823 (appelée jusqu'en 1822 Guia de Forasteros)

- entre 18 et 50 ans tous les Espagnols ont l'obligation de défendre la Patrie par les armes,

- pour le service dans l'armée permanente, le principe du tirage au sort est reconnu ainsi que le remplacement par une tierce personne, mais en interdisant d'acheter un remplaçant.

En janvier 1822, sont créées 11 régions militaires dans la Péninsule, plus une 12ème aux Baléares et une 13ème aux Canaries. Ces régions militaires (*distrito militar*) sont placées sous les ordres d'un commandant général ayant autorité sur toutes les troupes présentes dans la région, et assisté d'un état major général.

Le décret royal concernant les régions militaires, concept nouveau, est daté du 27 janvier 1822. Il est publié dans la Gaceta de Madrid le 9 février.

Le décret précise ensuite qu'il y aura un commandant général par région et indique les soldes des maréchaux de camp et des brigadiers.

La réorganisation de l'armée constitutionnelle permanente commence avec le décret royal du 1er novembre 1820.

- Infanterie de Ligne

37 régiments de chacun 2 bataillons de 500 hommes 37.000

- Infanterie Légère

14 bataillons de chacun 500 hommes 7.000

Total de l'Infanterie permanente en temps de paix ..... 44.000

Un second décret du 28 juin 1821 vient compléter le premier

- chaque bataillon comprend 8 compagnies, 6 de fusiliers, 1 de grenadiers et 1 de chasseurs.

En temps de guerre l'effectif d'un bataillon passera de 500 à 1.000 hommes.

15 jours séparent le dernier décret de réorganisation du 20 mars 1823 du franchissement de la Bidassoa par le corps expéditionnaire français.

La Guia Politica y Militar<sup>22</sup> indique la composition de l'armée constitutionnelle.

Elle comprend, en début de campagne, 3 corps d'armée, auxquels s'ajoute un corps d'armée dit "*du centre*", appelé aussi "*armée de réserve*" et parfois "*4ème corps d'armée*". Ce corps de réserve, concentré sur Madrid, est chargé de défendre la ville, il est commandé par le général comte de l'Abisbal qui a sous ses ordres trois divisions dont les généraux sont :

- Zayas – Casteldosrios - Villacampa

Les trois autres corps d'armée sont :

- l'armée dite d'opérations, commandée par le général Ballesteros,

- l'armée de Galice et des Asturies commandée par le général Morillo, comte de Carthagène, avec pour adjoints les généraux Quiroga, Rosello et Palarea,

- l'armée de Catalogne, dont le général en chef est le célèbre Ezpoz y Mina, avec comme chef d'état major le général Zorraquin, et pour adjoints les généraux Milans, Llobera et Gurrea

Ces quatre corps d'armée représentent un effectif de 80.000 à 90.000 hommes. A cette valeur, il faut ajouter environ 50.000 hommes, les milices statiques, implantés dans les principales places fortes qu'ils sont chargés de défendre et que les troupes françaises vont devoir assiéger une à une.

---

<sup>22</sup> Guia Politica. Instituto de Historia y Cultura Militar. Madrid

## Plan de campagne de l'État Major

Le plan espagnol est essentiellement défensif, s'appuyant sur 150 villes fortifiées. De février à mars 1823, on peut suivre l'évolution de ce plan grâce à la Gaceta de Madrid. Les différents ordres et contrordres donnent une impression désastreuse d'impréparation de l'état major qui, s'ajoutant au manque de combativité quasi général de l'armée, risque de conduire à une catastrophe.

Les différentes éditions de la Gaceta de Madrid, journal officiel du gouvernement constitutionnel jusqu'à la prise de Madrid par les troupes françaises rapportent:

### **Gaceta du 6 février :**

- le corps d'armée qui opère dans la 7ème région militaire est placé sous les ordres du lieutenant général don Francisco Ezpoz y Mina
- les corps de troupe qui opèrent dans les régions militaires 5 et 6 sont regroupés en un seul sous les ordres du général don Francisco Ballesteros
- dans la 1ère région militaire un corps de troupe sera constitué, appelé de réserve, placé sous les ordres du lieutenant général comte de l'Abisbal.

Les généraux en chef des 3 corps d'armée cités ci-dessus, seront en même temps commandants généraux des régions militaires 7, 5,6 et 1.

### **Gaceta du 13 février:**

décret des Cortes *“l'armée sera sur pied de guerre en remplaçant 29.973 hommes. Chaque province contribuera à ce remplacement en fonction de sa population*

- 467 hommes pour Santander - 956 pour Séville - etc..”

### **Gaceta du 5 mars**

Le ministre de la Guerre annonce que l'armée comprendra 50.000 hommes auxquels pourront s'adjoindre 7.000 hommes de la milice active. Cette milice active aurait sur ses registres de contrôle 24.000 hommes.

Une lettre du ministère de la Guerre en date du 5 février 1823 confirme l'organisation générale :

- Le 1er corps d'armée qui opère dans la 7ème région militaire continuera à être sous les ordres du lieutenant général don Francisco Ezpoz y Mina et organisé selon la forme préconisée dans l'ordre du 21 décembre 1822.
- Les corps d'armée qui opèrent dans les régions militaires 5 et 6 formeront un seul corps sous les ordres du lieutenant général Francisco Ballesteros
- Dans la 1ère région militaire sera formé un corps d'armée appelé de réserve et dont le commandant sera le lieutenant général comte de l'Abisbal.

Selon Raison<sup>23</sup>, certains officiers généraux, placés à la tête des troupes constitutionnelles par les Cortes *“étaient dénués de talents militaires”*. La suite de la campagne montrera qu'il y eut des cas de trahison, certains étaient *“vendus à l'or de la France”*. Raison cite même les noms de ces lieutenants généraux : comte de l'Abisbal, Ballesteros, Morillo etc..

Une thèse de l'université de Madrid<sup>24</sup> cite comme exemple de désorganisation dans la logistique du 3ème corps d'armée :- le nombre insuffisant de chevaux, de fusils, ce qui amène le commandant en chef à réquisitionner les fusils des Madrilènes.

---

<sup>23</sup>Raison, Horace. Histoire de la guerre d'Espagne en 1823

<sup>24</sup>Gomez-Chaparro Diaz, Matilde. “Chateaubriand, Angulema y la campaña francesa en España de 1823” présentée en 1986 à l'Universidad Complutense de Madrid, Facultad de Filosofía y Letras, Departamento de Filología Francesa

## Observations

Les forces en présence sont numériquement équivalentes avec un avantage théorique en faveur des Espagnols, une différence importante vient de la pléthore d'officiers généraux.

	<u>Espagnols</u>	<u>Français</u>
Lieutenants généraux (général de division)	113	25
Maréchaux de camp (général de brigade)	171	65
Brigadiers (entre général de brigade et colonel)	377	sans équivalent

S'ajoutent aux officiers généraux espagnols huit capitaines généraux, grade sans équivalent dans l'armée française. De capitaine général à brigadier, l'armée constitutionnelle compte 669 officiers généraux. De maréchal de France à maréchal de camp, le corps expéditionnaire français compte 90 officiers généraux soit sept fois moins. Ce qui est vrai pour les officiers généraux, l'est aussi pour tous les officiers de sous-lieutenant à colonel.

## Les mercenaires

A cette armée constitutionnelle, viennent s'ajouter les libéraux européens vaincus dans leur pays et parmi eux, d'anciens officiers des armées napoléoniennes. Walter Bruyere-Ostells<sup>25</sup> dans une étude sur l'origine des officiers français engagés en Espagne, recense trois groupes de transfuges.

- le premier en Catalogne, regroupant 170 français dont 29 officiers, est écrasé par la 9ème division, 4ème corps d'armée, du baron de Damas, après avoir reçu le renfort de 260 Italiens.

- le second, *les Lanciers français pour la Liberté*, formé à Madrid, combat en Galice et dans les Asturies, directement contre l'armée de la Foi.

- le troisième, numériquement le plus important, 400 à 500 hommes, se groupe à Bilbao. Le colonel Fabvier trouve parmi ces hommes les volontaires de la malheureuse affaire de la Bidassoa.

Bruyere-Ostells souligne l'importance de l'appartenance à la Charbonnerie ou à la Franc-maçonnerie chez les engagés français et il conclut : "*cette société secrète (la Charbonnerie) joue donc un rôle dans les affaires espagnoles, où elle n'est pourtant pas impliquée, par la présence des Français*".

---

<sup>25</sup> Bruyère-Ostells, Walter. Les officiers de la Grande Armée dans l'Espagne libérale de 1823. In Revue de l'Institut Napoléon N°186-2003.1

## Chapitre 7 Mise en place de l'armée française

Dès le début du mois de janvier 1823, les premières troupes quittent leur cantonnement pour se diriger vers Bayonne et la frontière. Un camp de 40.000 hommes est implanté dans une zone allant d'Hendaye jusqu'à la Raie de Navarre<sup>26</sup> Le premier régiment quitte Paris le 16 janvier, c'est le 30ème régiment d'Infanterie de Ligne, qui appartient au premier corps d'armée. Début février, un parc considérable d'artillerie se forme au camp de Marrac. La citadelle est mise en état de guerre. Le Mémorial Béarnais donne, jour après jour, les noms des régiments arrivant à Bayonne et leurs effectifs :

- entre le 2 et le 31 mars = 37.634 hommes
- entre le 1er et le 21 avril = 10.184 hommes
- avant le 1er mars 59.528 hommes étaient déjà passés par Bayonne

Un officier, qui a fait les deux guerres d'Espagne, est très critique sur l'organisation militaire dans un ouvrage<sup>27</sup> récemment réédité: *“Nous quittâmes Dijon (l'auteur est alors chef d'escadron au régiment de Cuirassiers de Condé ex 6ème Cuirassier, il a 40 ans) au commencement de février 1823, pour nous rendre aux environs de Pau où devait se réunir la division. Notre itinéraire tracé à la légère nous fit passer par des chemins où de mémoire d'homme on ne passait jamais en hiver. Ce que nous eûmes à souffrir en pleine France à cette époque et par l'incurie du Bureau des Mouvements était inexplicable”*.

Le général Ansoberlo<sup>28</sup> a, fort justement, souligné l'imprévoyance des chefs qui ont décidé de concentrer autant d'hommes, en un temps aussi bref, sur un territoire aussi limité. Il a rappelé que, lors de la guerre d'Espagne de 1808 à 1813 : *“l'Empereur n'a jamais rassemblé, autour de Bayonne, plus de vingt à trente mille hommes.”* Cette concentration militaire devait, fatalement, poser des problèmes de ravitaillement, de transport, et surtout de relations avec la population locale. On ne peut se reporter aux archives de Bayonne concernant l'année 1823 car elles ont disparu. Les archives de Saint Jean de Luz ont conservé des traces nombreuses des exigences militaires qui, au fil du temps, devenaient de plus en plus insupportables aux populations.

Dans son étude J.N. Darrobers<sup>29</sup> cite des lettres du Maire de Saint Jean de Luz, M. Labrouche, au Sous-Préfet, et à M. de Garo, commandant la Place. Les récriminations du Maire ne sont pas prises en compte, et pourtant les motifs de plaintes ne manquent pas :

- les soldats sont logés chez l'habitant faute de locaux disponibles
- l'approvisionnement en fourrage est insuffisant, ce qui amène les cavalier à se servir, par la force, chez l'habitant
- les incidents dans les cabarets sont nombreux
- etc...

Il en résulte un fort mécontentement dans la population, encore aggravé par l'indifférence de l'autorité militaire qui ne se donne même pas la peine de répondre aux lettres des élus locaux.

---

<sup>26</sup> Raie de..employé dans le sens de frontière.

<sup>27</sup> Gonneville, colonel de. Souvenirs militaires. Éditions du Grenadier Paris 2002

<sup>28</sup> Ansoberlo, Jean general. Histoire militaire de Bayonne 1789-1940 in Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas Adour n° 150, année 1995 pages 156 et suivantes

<sup>29</sup> Darrobers, J.N. L'expédition de 1823. in Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne n°141, année 1985, p. 227-242

## Les approvisionnements

Coté français, l'expédition d'Espagne démarre très mal, car l'intendance ne suit pas. Pourtant, les stocks de vivres, pour les hommes et les chevaux, ont bien été réunis, mais l'intendance n'est pas capable de les acheminer vers la région bayonnaise.

R. Bittard des Portes<sup>30</sup> rapporte les instructions du ministre de la Guerre au duc d'Angoulême, datées du 31 mars 1823 et que l'on peut résumer ainsi : Achetez sur place en payant comptant, nous avons l'argent et n'avons pas les moyens de transport. Mais l'État Major du duc d'Angoulême craint que les Constitutionnels se livrent à la politique de la terre brûlée, ce qui empêcherait tout achat local.

L'intendant en chef, Sicard, dans une lettre au Major Général, le comte Guillemillot du 6 avril 1823<sup>31</sup>, tente vainement de justifier l'in vraisemblable chaos dont il est responsable : *“l'Honneur m'impose l'obligation de ne pas vous dissimuler toutes les entraves que la méchanceté, l'imprévoyance la plus criminelle et l'ignorance semblent avoir multipliées dans toutes les parties. J'ai fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, mais il est un obstacle qu'aucune puissance humaine ne peut vaincre, c'est le manque de tenue et l'absence des hommes et des choses.”* Les mots soulignés le sont dans le texte.

Dans des pièces provenant de la succession du général d'Ambrugeac (corps de Réserve, 1ère division, 2ème brigade) trouvées dans la même liasse, on relève : *“l'artillerie n'avait d'attelage que pour les batteries réduites à moitié du nombre primitivement fixé.. Des poudres destinées à Bayonne étaient restées à Mont de Marsan. Le général d'artillerie (Tirlet) fit partir le 27 mars un officier pour aller à la recherche des ancres, cordages et objets d'artillerie restés sur la route faute de transport. Même absence d'attelage pour les caissons d'ambulance qui n'avaient ni chevaux ni conducteurs”*. Un tel gâchis à la veille d'entrer en guerre aurait pu avoir des conséquences désastreuses.

L'incompétent Sicard termine sa lettre citée ci-dessus : *“je crois avoir trouvé l'homme qui nous apportera tous les objets dont on nous a laissé manquer jusqu'à ce jour de la manière la plus coupable. Cet homme est Monsieur Ouvrard de Paris”*. Bien entendu, ce n'est pas Sicard qui a “trouvé” Ouvrard, mais bien l'inverse.

Le traité de commerce, entre Ouvrard et l'armée française, suscite des doutes à Paris. Le duc d'Angoulême, dans sa lettre du 16 avril 1823<sup>32</sup> au Premier Ministre Villèle, défend Ouvrard : *“Quant à ce que vous me marquez au sujet du traité fait avec M. Ouvrard, je dois d'abord me référer, M. le comte, à ma lettre du 14 de ce mois, que vous n'aviez pas encore reçue lorsque vous m'avez écrit celle à laquelle je réponds. Vous verrez dans cette lettre que nous manquions de tout, lorsque tout se dirigeait de Paris et que nous avons été dans l'abondance du moment où l'on m'a laissé la liberté d'agir. Je vous abandonne, M. le comte, la réputation de M. Ouvrard, cependant il faut bien reconnaître qu'il a du crédit dans ce pays et qu'il possède la connaissance indispensable pour bien diriger le service dont il est chargé”*

Le maréchal Victor, duc de Bellune, ministre de la Guerre, écrit de son côté, le 25 avril 1823 à S.A.R. le duc d'Angoulême : *“Le marché Ouvrard fait ici grand bruit, il serait en effet très onéreux s'il n'y avait pas moyen d'y remédier, mais j'ai lieu d'espérer que ses effets seront bientôt atténués. Tout autre intendant que Sicard nous aurait épargné le désagrément car au moment où il a conclu ce marché, il ne lui manquait que des moyens de transport, les*

---

<sup>30</sup> Bittard des Portes, René. Les campagnes de la Restauration..Tours 1899. Réimpression Slatkine Megariotis Genève 1975

<sup>31</sup> S.H.D. D<sup>1</sup> 6 Armée correspondance 1er au 6 avril

<sup>32</sup> Archivo Historico Nacional liasse E 284

*subsistances ne manqueraient pas puisqu'il en restait près de 3 millions de rations dans les magasins. Après le passage de la Bidassoa, il pouvait plus facilement qu'Ouvrard se procurer des voitures. Il avait de l'argent à sa disposition et Ouvrard n'en avait pas*".

Gabriel Julien Ouvrard a pour lui une expérience de munitionnaire efficace, acquise sous la Révolution et l'Empire et aussi une réputation assez sulfureuse, qui le prive de ses droits civiques. On lui reproche de s'être trop vite enrichi sur le dos des soldats. Mais l'état major n'a pas d'autre solution, dans la nuit du 5 au 6 avril, un contrat est signé entre le neveu d'Ouvrard et l'Intendant en chef de l'armée, M. Sicard. Les conditions du contrat sont sévèrement critiquées par de nombreux auteurs. Force est de reconnaître que le système fonctionne bien, à la satisfaction de l'armée, convenablement approvisionnée, du peuple espagnol qui vend cher et comptant et d'Ouvrard, sans doute, qui s'enrichit un peu plus.

### **État d'esprit de l'armée**

L'expédition d'Espagne se passe juste dix ans après la défaite de Vitoria, le 21 juin 1813, défaite suivie d'une déroute ayant entraîné l'abandon de l'Espagne par les troupes napoléoniennes. Cette guerre d'Espagne avait duré cinq ans, cinq années de guérilla, une forme de guerre à laquelle les troupes françaises n'étaient pas préparées car différente des guerres traditionnelles. C'était la lutte acharnée d'un peuple, fanatisé par le bas clergé et les moines, contre un étranger sans Dieu, qui prétendait imposer un *Roi Intrus* : la haine du Français était poussée à son paroxysme, d'où des excès tels que torture des prisonniers suivis d'assassinats. Comme dans tout cycle de violence, les Français répondirent aux excès par d'autres excès. Ce fut une guerre horrible qui marqua profondément les soldats et les officiers.

Dix ans plus tard, en 1823, des survivants de cette campagne d'Espagne sont présents dans la croisade des Cent Mille Fils de Saint Louis. Quel est leur état d'esprit ? Les différents auteurs consultés sont unanimes pour louer le courage d'abord, puis la loyauté des soldats, des sous-officiers, des officiers, au roi Louis XVIII et à son représentant le duc d'Angoulême. On aurait pu craindre une rébellion plus ou moins généralisée car les soldats de l'ex-armée napoléonienne avaient des raisons d'en vouloir aux émigrés et à la Restauration qui les traitèrent fort mal. Il n'y eut pas la moindre révolte, au contraire, l'enthousiasme ne faiblit pas dans cette campagne rapide.

Tous les auteurs cités dans la bibliographie finale ont mentionné l'accueil des populations espagnoles. Parmi eux, Saint Chamans, maréchal de camp à la 2ème division du 2ème Corps d'Armée écrit dans ses Mémoires : *"Les populations ayant en tête leurs autorités et surtout les curés et les ordres religieux, se portaient en masse au devant de nous dans l'ivresse du plaisir"*. Près d'un siècle plus tard, Jacques Chastenet<sup>33</sup> insistera sur le rôle du clergé régulier : *"Ce seront les moines qui en 1823 feront acclamer l'Armée Française du duc d'Angoulême."*

René Bittard des Portes écrit dans son ouvrage objectif et documenté (op.cit.) : *"Les populations continuaient à faire, dans la plupart des cas, le meilleur accueil aux colonnes françaises"*. Il cite même un texte d'un officier du 1er Corps d'Armée, division de La Rochejacquelein, de la Motterouge : *"Le 28 mai nous fîmes notre entrée à Léon, sous des arcs de triomphe aux acclamations des populations de la ville... toutes les cloches des églises furent mises en branle, toutes les maisons se pavoisèrent des plus belles tentures. Les femmes dans leurs toilettes les plus élégantes étaient aux balcons et par leur vivats applaudissaient notre venue"*

Les causes de cet enthousiasme espagnol sont nombreuses : le soutien de l'Église aux Royalistes, et surtout des moines, en raison de la politique anticléricale des Constitutionnels.

---

<sup>33</sup> Chastenet, Jacques. La vie quotidienne en Espagne au temps de Goya - Hachette 1966

En ce premier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, le paysan espagnol est analphabète à 90%. Il ne peut qu'écouter et croire, puisque c'est sa seule source d'information, le prêche de son curé et les bonnes paroles de ces innombrables moines parasites, vivant sur le pays. Dans les villes, le comportement est différent, l'instruction étant plus répandue. En schématisant à l'extrême, on pourrait dire que les campagnes sont royalistes et les villes libérales.

Il existe également, dans la population, un respect, voire un amour du Roi, en raison du principe qu'il représente. Pendant la guerre d'Indépendance le Roi était surnommé "*El Deseado*". Dix ans après il en restait de profondes traces. Enfin, les Constitutionnels ont brimé le clergé régulier. D'autre part, l'armée française suscite un certain respect. Les soldats sont bien nourris, bien approvisionnés, Ouvrard a fait son travail. Il paye au prix fort tous les achats qu'il fait dans le pays. Les soldats ont reçu des ordres rigoureux de respect de la propriété. Il leur est interdit, sous peine de graves sanctions, de voler des poules, même des fruits sur les arbres.

Une autre cause viendra s'ajouter à celles qui précèdent, au fur et à mesure que l'armée pénètre sur le territoire espagnol. L'armée de la Foi, composée d'Espagnols royalistes fait peur. Les troupes françaises, sur ordre du duc d'Angoulême, protègent la population espagnole chaque fois qu'elles le peuvent contre les exactions de ces Royalistes enragés.

### **Souvenirs des anciens de 1808 - 1813**

Il existe de nombreux souvenirs de militaires de tous grades ayant combattu en Espagne entre 1808 et 1813. D'autres, plus rares, concernent l'expédition française de 1823. Il en est très peu qui traitent des deux guerres d'Espagne. Parmi ceux-là, les "*Souvenirs du chef de bataillon Théobald Puvis*" et les "*Souvenirs militaires du colonel Gonville*" apportent le point de vue d'un simple soldat pour le premier et d'un officier subalterne pour le second, pendant la première guerre.

Les mémoires de Puvis<sup>34</sup> publiées il y a une vingtaine d'années, apportent un éclairage intéressant sur le point de vue de la troupe. En 1823, Puvis est sous lieutenant au 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne, 1<sup>er</sup> Corps d'Armée. Il fait partie de la 1<sup>ère</sup> Division sous les ordres du lieutenant général comte d'Autichamp et dépend de la 2<sup>ème</sup> Brigade du maréchal de camp, le vicomte de Saint Hilaire. Il écrit :

*"Les bandes de l'armée de la Foi jetaient l'épouvante partout où elles passaient. Après les premiers jours depuis notre entrée dans la Navarre, les populations avaient pu juger avec quel esprit nous arrivions au milieu d'elles. On nous y regardait comme des défenseurs contre ces bandes et l'accueil qui nous était fait ne fit bientôt que nous rendre plus sympathiques encore".*

Puvis raconte que, s'étant perdu dans la campagne du côté de Ségovie, il put rejoindre son régiment, en pleine nuit, sans être inquiété en rien. Il conclut : "*la différence que nous rencontrons dans les dispositions des habitants, avec celles qu'ils avaient montrées dans la guerre précédente contre tout militaire isolé*".

Lors de l'entrée dans Madrid, le 24 mai, après avoir décrit l'enthousiasme de la population, il parle des chasses organisées contre les Constitutionnels, les assemblées haineuses devant leurs maisons.

Ensuite, Puvis exprime une opinion claire et nette : "*Ces démonstrations ne nous allaient guère, et pas plus à ceux d'entre nous qui apportaient cependant dans cette guerre une opinion royaliste quand même, qu'à ceux qui se disaient royalistes constitutionnels. Nul de nous ne se sentait de sympathie pour un parti qu'on voyait représenté par les bandes de l'armée de la Foi et qui l'était dans les localités que nous avons traversées depuis la*

---

<sup>34</sup> Puvis de , Téobald. Souvenirs du bataillon . in n° 3 et 4 de la Revue Historique des Armées 1980

*Bidassoa par des fanatiques qui ne prêchaient que le meurtre pour éteindre en Espagne tout esprit de progrès, toute tendance vers une réforme”.*

Puvis ne décrit jamais de bataille ni de victoire, mais à plusieurs reprises il insiste sur les affrontements entre Constitutionnels et Monarchistes. En entrant dans un village, le maire voudra lui remettre les ennemis de la Foi qu’il a arrêtés. En une autre occasion, alors qu’il conduit un convoi de prisonniers à Tolède, il est entouré par un détachement de volontaires royalistes plus nombreux que le sien, qui l’insulte d’abord avant de lui lancer des pierres. L’impression générale laissée par les mémoires de Puvis est celle d’une opération de police séparant deux factions espagnoles ennemies .

Le second mémorialiste, Gonneville, né le 9 octobre 1783, d’une très ancienne famille de noblesse normande, Le Harevel de Gonneville, qui remonterait à Guillaume le Conquérant, entre au service au 20ème régiment de chasseurs à cheval, le 23 octobre 1804. Il arrive en Espagne comme lieutenant dans la 2ème brigade, 4ème division de dragons, sous La Houssaye, le 16 novembre 1808. Ses premiers contacts sont mauvais : *“Rien de plus triste, ni d’un aspect plus sombre que Irun, la première ville que l’on trouve à un quart de lieue de la frontière. Partout nous apercevons des figures haineuses.”*

En janvier 1809, Gonneville est envoyé au quartier général à Valladolid, depuis Toro, où il a participé au combat, situé à vingt lieues. Il écrit : *“Ma mission est des plus périlleuses non seulement en ce qui concernerait les dangers de mort, mais surtout à cause des tortures que les Espagnols, dont la férocité naturelle était exaltée par les passions religieuses et politiques, faisaient subir aux Français qui tombaient entre leurs mains”*. Suivent plusieurs récits de trahisons, d’attentats et aussi de mises à sac de villages par les Français.

Gonneville rentre en France début avril 1809 pour aller sur d’autres théâtres d’opérations et revient en Espagne en septembre 1810, dans le 13ème cuirassiers sous Suchet. Il décrit le pillage de Tarragone, le 22 juin 1811 : *“Ni le sexe ni l’âge ne protégèrent les malheureux habitants, le soldat ne respecta rien et massacra tout sans pitié.”*

Gonneville regagne la France en février 1813, pour les derniers combats de l’épopée napoléonienne. Après d’autres campagnes, il revient en Espagne en 1823, en tant que chef d’escadron au corps de réserve, division des cuirassiers, 2ème brigade, sous le maréchal de camp baron Deschamps. Là, l’accueil est très différent : *“Nous arrivâmes à Madrid sans rencontrer la moindre résistance, notre entrée dans la capitale fut très brillante, les rues par lesquelles nous défilions étaient tendues de tapisseries comme pour la Fête Dieu, les femmes en grande toilette agitaient leurs mouchoirs, criaient “Viva la Francia”*.

Gonneville fait exactement les mêmes remarques que Puvis sur la haine des Royalistes pour les Constitutionnels, sur leur volonté de vengeance. En même temps, il admet une certaine fraternité d’armes entre officiers français et espagnols, ennemis d’hier et d’aujourd’hui. Il s’étend volontiers sur les conversations quasi amicales qu’il a avec des officiers constitutionnels prisonniers contre lesquels il s’était déjà battu pendant la guerre d’Indépendance. Il prend des nouvelles d’un tel qu’il a connu.

**André LEBOURLEUX**  
**64500 Ciboure**  
**Février 2012**